J’AI UNE QUESTION D’ORDRE MÉDICAL

Le service de santé des étudiants (SSE) vous accueille, vous écoute, vous soutient et vous accompagne pour toutes questions relatives à votre santé.

Contacts

- Le Service de Santé des Etudiants

  Vous pouvez entrer en contact avec un médecin, une infirmière ou un psychologue, en indiquant votre nom et numéro de téléphone par mail à : sse@uvsq.fr
- Le Centre de Santé Universitaire
- Le service d'accompagnement des étudiants handicapés (SAEPH)

Les infirmeries sur vos campus

UFR des sciences

Campus de Versailles

Tél. : 01 39 25 40 96

- Infirmerie ouverte de 9h à 17h (mercredi selon planning)
- Consultation médecin sur rendez-vous
- Consultation psychologue le vendredi sur rendez-vous

IUT de Vélizy

Campus de Vélizy

Bâtiment Garros - sous-sol

Tél. : 01 39 25 37 11 / 37 10

- Infirmerie ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h
- Consultation médecin : sur rendez-vous
- Consultation psychologue le jeudi sur rendez-vous

IUT de Vélizy, antenne de Rambouillet

Campus de Rambouillet

Bâtiment principal (rdc)

Tél. : 01 39 25 58 21 / 58 22

- Infirmerie ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 14h15
- Consultation médecin : sur rendez-vous

UFR des sciences sociales, ISM-IAE, IECI ou UFR Simone Veil-Santé

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines

Maison de l'étudiant Marta Pan

SSE - 2ème étage

Tél. : 01 39 25 52 83 / 53 82

- Infirmerie ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h et mercredi sur RDV
- Consultation médecin sur rendez-vous
- Consultation psychologue le lundi et le jeudi sur rendez-vous
- Consultation avec le médecin psychiatre le jeudi sur rendez-vous

IUT de Mantes en Yvelines, ou ISTY

Campus de Mantes en Yvelines

Bâtiment C

Infirmerie bureau C001

Tel : 01 39 25 33 93

- Infirmerie ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h
- Consultation médecin : se renseigner auprès de l'infirmière

Etudiant en situation de handicap

- Voir les mesures d'accompagnement

Accompagner votre santé

» Des **infirmières** assurent la permanence du service médical : accueil des urgences aux horaires d'ouverture, soins courants médicaux et chirurgicaux, conseil, soutien, écoute.

» **Des médecins, des psychologues et un tabacologue**, vous reçoivent sur rendez-vous.

» Des campagnes d'information et de sensibilisation sur des thèmes de santé publique sont proposées régulièrement tout au long de l'année.

» De la documentation médicale de prévention est disponible sur de nombreux thèmes ainsi que les coordonnées de services spécialisés comme les dispensaires, les centres de planification familiale ou les centres de dépistage anonymes et gratuits pour le sida ou les infections sexuellement transmissibles (IST).

Consultations médicales

Vous pouvez bénéficier de consultations médicales tout au long de l'année :

» obligatoire lors de votre première inscription universitaire (vous recevrez une convocation par mail),

» à la demande (certificats médicaux, urgences, maladies, orientation vers des consultations spécialisées, etc.),

» préparation aux départs en voyage (informations sur les vaccins du voyageur, mise à jour des vaccinations obligatoires),

» prévention (IST, contraception, dépistage, toxicomanie, addiction au tabac, troubles alimentaires, etc.),

» aménagement des études et des examens en cas de maladie handicapante, invalidante, même provisoire, après consultation et sur avis du médecin du service de santé des étudiants (SSE).

» DOCTOLIB pour les consultations de médecine générale

» **Planning des consultations médicales**